

Panorama 2019

Dès l'hospitalisation, construire un projet

professionnel compatible avec l'état de santé

Le réseau



53

établissements de soins adhérents

13 RÉGIONS COUVERTES

Présente sur l'ensemble du territoire métropolitain et sur l'Île de La Réunion, l'association Comète France fédère des établissements de soins spécialisés, référents dans la prise en charge des affections neurologiques et de l'appareil locomoteur, qui ont tous inscrit l'insertion professionnelle de leurs patients comme une priorité.

COMÈTE

Les bénéficiaires



+10.500

patients accompagnés

LE CAP DES 10.000 BÉNÉFICIAIRES FRANCHI

85% des projets d'insertion mis en œuvre se concrétisent par une insertion en milieu ordinaire de travail.

87% des personnes sont toujours insérées deux ans après.

La vie associative



UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Au printemps 2019, le Professeure Françoise BEURET-BLANQUART a passé le relais au Docteur Jean-Luc LE GUIET qui devient le 3^e président de l'association.

Les équipes

DES COMPÉTENCES PLURIDISCIPLINAIRES POUR FAVORISER L'EMPLOI

Médecins, ergonomes, psychologues du travail, neuropsychologues, ergothérapeutes, assistants de service social, ... : les compétences pluri-professionnelles des équipes Comète France apportent un regard croisé Santé-Travail indispensable à la concrétisation des projets d'insertion.



450

professionnels investis



DÉMARCHE QUALITÉ : POURSUITE DES TRAVAUX

Les travaux visant à favoriser une démarche continue d'amélioration et d'homogénéisation des pratiques se sont poursuivis tout au long de l'année.



412

participants aux colloques

Les actions

BERCK-SUR-MER & LORIENT : LA PLANÈTE COMÈTE SE RETROUVE

En 2019, le réseau Comète s'est réuni à Berck-sur-Mer en juin pour explorer le thème de l'éthique, puis à Lorient en novembre, pour aborder la thématique du sport et du handicap.



Sommaire

p.5 | UN ENGAGEMENT
QUI DONNE DU SENS
AGIR POUR L'INSERTION

p.11 | LA PLANÈTE COMÈTE
UN ÉLAN COLLECTIF

p.17 | PLUS DE 25 ANS
D'EXPERTISE DANS
LE MAINTIEN EN EMPLOI

p.25 | UNE GOUVERNANCE
PARTAGÉE
TOUTES LES ÉNERGIES
MOBILISÉES

p.30 | ANNEXES



Agir pour
l'insertion

Un engagement
qui donne
du sens

L'emploi au cœur de l'action

PLUS DE 25 ANS D'EXPÉRIENCE ET DE SAVOIR-FAIRE

Association loi 1901 à but non lucratif, Comète France est un réseau national d'établissements de santé qui met en œuvre, depuis plus de 25 ans, des stratégies précoces pour favoriser le retour à l'emploi des personnes en situations de handicap. Composée de 53 établissements de soins de suite et de réadaptation (SSR) spécialisés, elle propose, dès la phase d'hospitalisation, un accompagnement permettant de construire un projet professionnel compatible avec l'état de santé des patients. Il peut s'agir d'un maintien en emploi – ancien ou nouveau poste – d'une entrée en formation ou d'une reprise d'études.



EMPLOI & HANDICAP : UN CONTEXTE NATIONAL PEU FAVORABLE

Malgré des plans d'action successifs et quelques améliorations sur la période récente, l'emploi qui constitue un vecteur majeur d'inclusion et de participation sociale, continue de présenter des chiffres nationaux complexes.

Les travailleurs handicapés présentent des difficultés d'insertion qui se rajoutent à la situation de santé (âge élevé, plus faible niveau de formation...) et une forte ancienneté d'inscription au chômage.

Le Défenseur des droits, relève pour la 2^e année consécutive que le handicap est la principale cause de discriminations (22,8%) devant l'origine ethnique (14,9%) et l'état de santé (10,5%).⁽¹⁾

2,8 millions de personnes en âge de travailler sont reconnues handicapées, soit 7% des 15-64 ans

35% des travailleurs handicapés sont en emploi contre 64% de l'ensemble de la population

Le taux de chômage des personnes en situations de handicap est de **18%**, il est **2 fois supérieur à la moyenne nationale**

Le taux d'emploi direct est de **3,5% dans le secteur privé** et **5,6% dans le secteur public**⁽²⁾

LA PERTINENCE DE L'ACTION COMÈTE SOULIGNÉE

C'est dans ce contexte peu favorable à l'emploi des personnes en situations de handicap que l'IGAS souligne « la pertinence du modèle d'intervention du réseau Comète France pour articuler réadaptation fonctionnelle et accompagnement au retour au travail ».⁽³⁾

Dominique GILLOT a également salué « l'action des SSR du réseau Comète » dans « la prise en charge précoce des suites d'accidents ou maladies graves, qui se traduisent par une hospitalisation de longue durée ».⁽⁴⁾ En 2019, c'est dans des recommandations de bonne pratique labellisées par la HAS que l'association Comète France est citée comme un acteur « ressources » du maintien en emploi.⁽⁵⁾

UNE DÉMARCHE ADAPTÉE À LA SITUATION DE SANTÉ FONDÉE SUR 4 PILIERS

Comète France est aujourd'hui le seul dispositif national normé à permettre, dès l'hospitalisation, un accompagnement en faveur du maintien en emploi des publics lourdement touchés dans leur santé.

Dans les établissements de santé du réseau, une méthodologie d'accompagnement structurée, appelée la « Démarche Précoce d'Insertion » (DPI), est déployée. L'action repose sur quatre piliers.

Interdisciplinaire

Les unités d'insertion socioprofessionnelles (UISP) Comète France réunissent, autour du médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation (MPR), une équipe pluridisciplinaire. L'intégration de compétences relatives à l'emploi au sein même du processus de soins permet d'apporter un regard croisé Santé-Travail indispensable pour surmonter la complexité des situations.

Précoce

Agir le plus tôt possible, dès l'hospitalisation, permet de réduire la durée des ruptures professionnelles en favorisant la dynamique de retour au travail. Comète France inscrit l'insertion professionnelle des patients comme une priorité au même titre que la mise en place des traitements médicaux.

Globale

La réussite d'une insertion nécessite d'explorer, d'évaluer et d'intégrer toutes les dimensions du projet de vie de la personne – professionnelle, mais aussi médicale, sociale et familiale. Cette approche systémique s'intéresse donc à l'ensemble des systèmes de la personne et à leurs interactions. La question du logement et celle du transport sont automatiquement explorées.

Personnalisée

La participation active et volontaire de la personne est un prérequis pour construire un projet individualisé qui correspond à ses réalités, ses besoins et ses projections d'avenir. La personne est au centre de la démarche : rien n'est engagé sans son consentement et l'accompagnement procède d'une co-construction permanente avec les professionnels.



La HAS a accordé, en 2011, son label à la recommandation de bonne pratique « Démarche Précoce d'insertion socioprofessionnelle en établissement de soins de suite et de réadaptation spécialisés relevant des champs de compétences de la médecine physique et de réadaptation ».

EN SAVOIR +



Téléchargez la
Recommandation
de Bonne Pratique

¹ Rapport annuel d'activité 2018, Défenseur des droits – mars 2019.

² Tableau de bord n°2019-2 « Emploi et chômage des personnes handicapées », Agefiph – novembre 2019.

³ Rapport « La prévention de la désinsertion professionnelle des salariés malades ou handicapés », IGAS – décembre 2017.

⁴ D. GILLOT, présidente du Conseil national consultatif des personnes handicapées de 2015 à 2019 et auteure du rapport "Sécuriser les parcours, cultiver les compétences" – juin 2018.

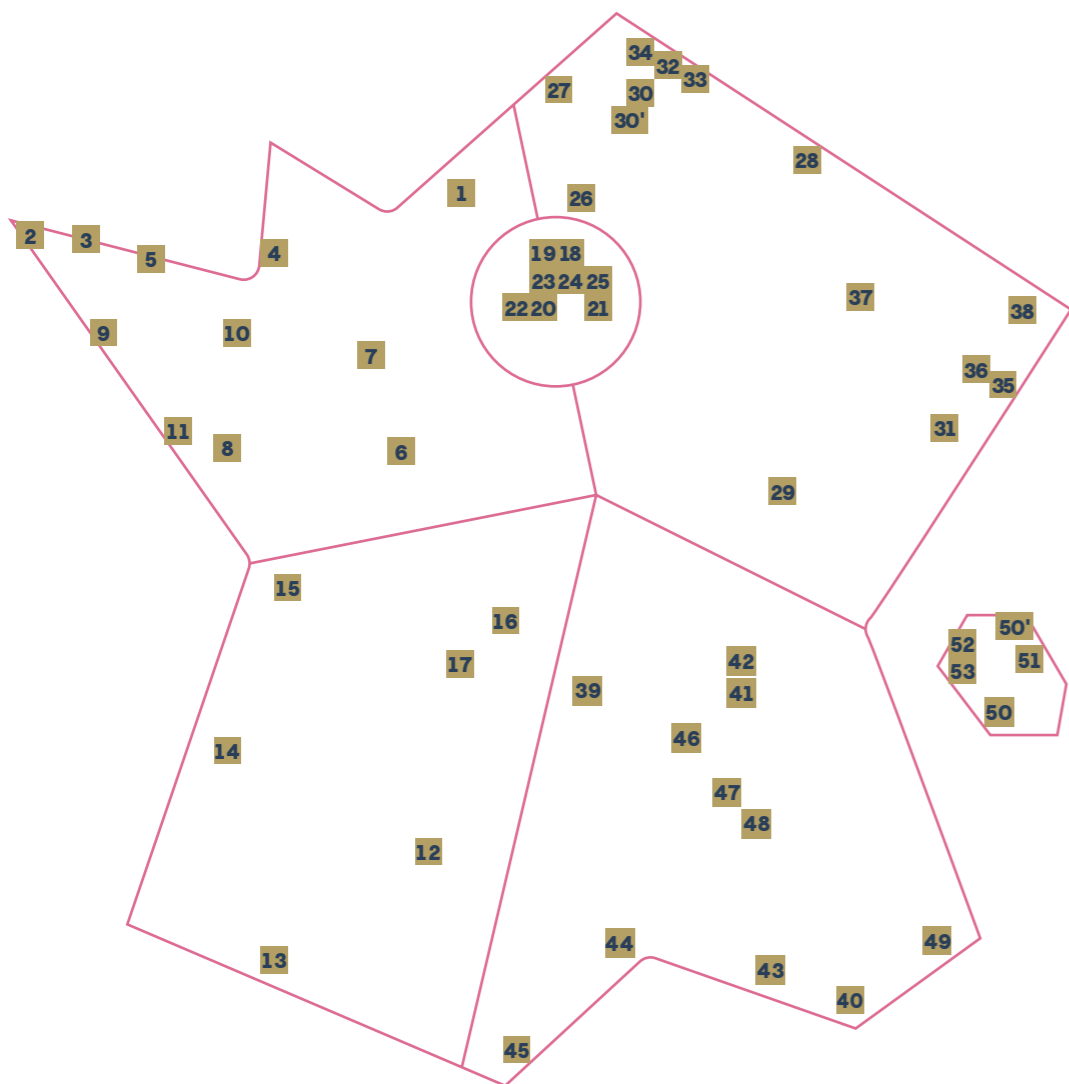
⁵ Recommandation de bonne pratique « Santé et maintien en emploi : prévention de la désinsertion professionnelle des travailleurs » – février 2019.



53 établissements

53 établissements de soins de suite et de réadaptation ont fait de l'insertion professionnelle de leurs patients une priorité. Intégrer le dispositif Comète France leur a permis de déployer une méthode reconnue dans l'accompagnement socioprofessionnel des personnes hospitalisées et de bénéficier de la dynamique d'un réseau expert et de l'ensemble des outils nécessaires à la mise en œuvre de l'action.

Dotés de plateaux techniques de rééducation et de réadaptation hautement spécialisés, ces structures de soins sont notamment des établissements référents dans la prise en charge des affections neurologiques et des affections de l'appareil locomoteur.



engagés

ÎLE-DE-FRANCE

- 18 **BOBIGNY** CMPR
- 19 **BOUFFÉMONT** CMP Jacques Arnaud
- 20 **CHÂTILLON** CSSR LADAPT Hauts-de-Seine
- 21 **COUBERT** Centre de Réadaptation
- 22 **GARCHES** Hôpital Raymond Poincaré
- 23 **PARIS** Hôpital Léopold Bellan
- 24 **PARIS** Institution Nationale des Invalides
- 25 **PARIS** Hôpitaux universitaires St-Louis – Lariboisière – Fernand-Widal

NORD-OUEST

- 1 **BOIS-GUILLAUME** CMPR Les Herbiers
- 2 **BREST** CHRU
- 3 **ROSCOFF** Centre de Perharidy Ildys
- 4 **GRANVILLE** CRRF Le Normandy
- 5 **LANNION** CH Lannion Trestel
- 6 **LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE** CMPR Bel-Air
- 7 **LE MANS** Centre de l'Arche
- 8 **NANTES** CHU Hôpital St-Jacques
- 9 **PLÉMEUR** CMRRF de Kerpape
- 10 **RENNES** CMP Rennes Beaulieu
- 11 **ST-NAZAIRE** CMPR Côte d'Amour

NORD-EST

- 26 **BEAUVAIS** CRF St-Lazare
- 27 **BERCK-SUR-MER** CMPR Jacques Calvé
- 28 **CHARLEVILLE-MÉZIÈRES** CRFA
- 29 **DIJON** CRF Divio
- 30 **FOUQUIÈRES-LÈS-LENS** CRF Ste-Barbe
- 30' **ARRAS** Hopale Rééducation
- 31 **HÉRICOURT** CMPR Bretegnier
- 32 **LILLE** Centre L'Espoir (Hellemmes)
- 33 **LILLE** CHRU
- 34 **LILLE** Centre Clair Séjour (Bailleul)
- 35 **MULHOUSE** Centre de Réadaptation
- 36 **MULHOUSE** Centre Hospitalier (GHR)
- 37 **NANCY** IRR Louis Pierquin
- 38 **STRASBOURG** IUR Clémenceau

SUD-OUEST

- 12 **ALBI** CMRF
- 13 **BAGNÈRES-DE-BIGORRE** CH Louis Baches
- 14 **BORDEAUX** CMPR La Tour de Gassies
- 15 **NIORT** CSSR Melioris Le Grand Feu
- 16 **NOTH** CRRF André Lalande
- 17 **LIMOGES** CHU

SUD-EST

- 39 **CLERMONT-FERRAND** CHU
- 40 **HYÈRES** Centre Pierre Chevalier
- 41 **LYON** CMCR Les Massues
- 42 **LYON** SSR Val Rosay
- 43 **MARSEILLE** Clinique St-Martin
- 44 **MONTPELLIER** CMN Propara
- 45 **PERPIGNAN** Centre Bouffard-Vercelli
- 46 **ST-ÉTIENNE** CH Bellevue et CREPSE
- 47 **ST-VALLIER** Hôpitaux Drôme-Nord
- 48 **VALENCE** CSSR Les Baumes
- 49 **VALLAURIS** Centre Hélio-Marin

ÎLE DE LA RÉUNION

- 50 **ST-PIERRE** Le Tampon CHU Sud Réunion
- 50' **ST-DENIS** CHU Félix Guyon
- 51 **STE-CLOTILDE** Centre de rééducation
- 52 **LE PORT** Centre Ylang Ylang
- 53 **LE PORT** Clinique Les Tamarins

Passage de relais à la présidence Comète

Renouvelé en 2019, le Bureau de Comète France a élu le 29 mai son nouveau président, le **Docteur Jean-Luc LE GUIET**, médecin au sein du CMRRF de Kerpape et très investi dans l'association depuis sa création, en 1992. Il succède au **Professeure Françoise BEURET-BLANQUART** qui continue de siéger au Bureau et qui reste, par ailleurs, mobilisée pour suivre notamment le développement de la démarche qualité, initiée sous son mandat. Ils nous offrent tous les deux leurs points de vue !



Quel regard sur l'action du réseau en tant que praticien ?

● **FBB.** Ce qui m'a frappée dès le début où l'association Comète s'est implantée dans l'établissement, c'est la valeur-ajoutée apportée aux patients et à leurs proches. Comète fait vivre le R de notre spécialité médicale ! Et avec une rigueur méthodologique qui est à saluer !

● **JLLG.** Il s'agit d'une action indispensable qui s'inscrit dans la continuité des actions menées en rééducation. L'action de Comète renforce l'approche globale des situations et fait vivre la force de la technicité pluridisciplinaire de nos établissements.

L'ambiance de travail au sein des instances de l'association en 2 mots ?

● **FBB.** Sérieux et bonne humeur !

● **JLLG.** Constructive et franche !

Le principal intérêt des colloques Comète France ?

● **FBB.** Le partage des pratiques qui enrichit et fait progresser tout le réseau.

● **JLLG.** Les échanges entre professionnels car ils construisent un socle essentiel et indispensable à la construction d'un langage commun pluriprofessionnel.

Les résultats d'insertion du réseau Comète en un adjectif...

● **FBB.** Formidables !

● **JLLG.** Excellents !

Un message pour les équipes ?

● **FBB.** Bravo pour tout ce que vous faites... Continuez !

● **JLLG.** Merci pour votre engagement, votre professionnalisme et les résultats que vous obtenez !

L'avenir de la planète Comète France c'est de...

● **FBB.** Continuer à grandir, pour les patients, leurs proches et les équipes de soins car c'est une action qui est porteuse de valeurs humaines fortes et qui donne du sens.

● **JLLG.** Fortifier nos actions, développer les territoires pour promouvoir une équité d'accès et penser aussi à la manière dont le process Comète pourrait servir les patients d'autres spécialités, comme la cancérologie ou les déficiences sensorielles par exemple.



2

La planète
Comète

Un élan
collectif



Journées nationales Comète : les équipes aux rendez-vous

Collaborer, échanger, partager, s'enrichir, apprendre, s'ouvrir... les deux colloques organisés chaque année par Comète France, en lien avec un établissement du réseau, permettent d'élargir les horizons. Entre conférences d'un haut niveau d'expertise et ateliers interprofessionnels favorisant les échanges de pratiques, ces journées nationales sont des temps forts de la vie associative.

204 participants

Co-organisé avec le Centre Jacques Calvé

Berck-sur-Mer - 12 & 13 juin 2019

ÉTHIQUE, HANDICAP ET TRAVAIL

L'accompagnement et l'emploi des personnes en situations de handicap soulèvent de nombreux enjeux éthiques :

Quel accompagnement mettre en place pour favoriser la pleine participation des personnes dans leur projet de vie ? Quelle posture adopter pour favoriser le pouvoir d'agir ? Quelle est la place du secret médical et professionnel ainsi que celle des écrits ?

C'est pour échanger autour de cette vaste thématique que le réseau Comète s'est retrouvé dans les Hauts de France, à Berck-sur-Mer. L'occasion également pour le Pr Sophie FANTONI de présenter les recommandations HAS « Santé et maintien en Emploi » fraîchement publiées.

✓ **Éthique, handicap et emploi : pistes de réflexion éthique**
Aurélien DUTIER, philosophe et chargé de mission, Espace de Réflexion Ethique des Pays de la Loire

✓ **Éthique et droit dans le suivi du parcours professionnel des travailleurs handicapés**
Stéphane BRISSY, maître de conférences en droit privé, Université de Nantes et membre de l'Institut Droit et Santé, Université Paris Descartes

✓ **Éthique et handicap : enjeux collectifs et managériaux**
Lidwine MAIZERAY, maître de conférences, Ecole universitaire de management de Lille

✓ **Comment la réforme de la formation peut favoriser l'insertion et l'accompagnement dans l'emploi des personnes en situations de handicap**
Stéphanie PORTAL, Chargée de mission formation et maintien en emploi, Ministère du Travail - DGEFP

✓ **Santé et Maintien en emploi : recommandations labellisées par la HAS**
Pr Sophie FANTONI-QUINTON, professeure de médecine du travail, CHRU de Lille et Docteure en droit, Université Lille 2

Pr Sophie FANTONI-QUINTON

“ C'est déjà à deux reprises que j'ai eu le plaisir de participer aux journées nationales Comète et celles-ci sont à l'image de l'association : dynamiques, pluridisciplinaires, enthousiastes et d'un haut niveau d'expertise ! Comète France est un acteur important du maintien en emploi des travailleurs handicapés en France, avec lequel je suis régulièrement amenée à travailler notamment dans le cadre de groupes de travail. Le réseau s'inscrit dans une démarche précoce et globale : des ingrédients essentiels pour agir efficacement ! ”



Lorient - 27 & 28 novembre 2019

SPORT ET HANDICAP

208 participants

Co-organisé avec le CMRRF de Kerpape

Le sport est un outil de promotion individuelle, d'intégration sociale et professionnelle favorisant la santé et l'autonomie des personnes en situations de handicap. L'accès aux pratiques sportives et aux activités physiques est un enjeu primordial, paramètre essentiel d'une société inclusive.

Quelles stratégies et actions sont aujourd'hui déployées pour favoriser la pratique sportive ? Comment favoriser l'accès des étudiants en situations de handicap aux filières sportives ? Quelles sont les avancées médicales dans la prise en charge des commotions cérébrales ? Réuni dans l'enceinte du stade du Moustoir, fief de l'équipe de football de Lorient (photo ci-contre), le réseau Comète a atteint son but en favorisant les échanges de pratiques.

✓ **Commotions cérébrales dans le sport : quelles réalités ?**
Dr Jean-François CHERMANN, neurologue, Paris

✓ **Sport et handicap : quelles perspectives ?**
Dr Vincent DETAILLE, CMRRF de Kerpape, médecin coordinateur de la commission médicale handisport, médecin de l'équipe de France féminine de foot et Denis LEMEUNIER, médaillé de bronze aux Jeux paralympiques de Pékin et de Londres (relais 4x400 m)

✓ **L'ANESTAPS : les actions Sport & Handicap**
Tom FRESSE, vice-président de l'ANESTAPS en charge des questions de santé

✓ **Les politiques d'emploi des travailleurs handicapés déployées en Europe**
Pierre BLANC, membre du Conseil Scientifique du FIPHFP, co-auteur de l'ouvrage « L'emploi des personnes en situations de handicap en Europe : Qui fait quoi ? Et comment ? »

✓ **La stratégie nationale Sport & Santé : la place du sport dans l'inclusion des PH**
Jacques BIGOT, responsable du Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être, CREPS Auvergne-Rhône-Alpes / Vichy

✓ **Nouveaux usages thérapeutiques en MPR : retour d'enquête**
Dr Pauline COIGNARD, présidente de l'association APPROCHE



Des collaborations productives

Pour apporter son expertise et promouvoir l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situations de handicap, Comète France se mobilise. L'association participe à des groupes de travail, intervient lors de congrès nationaux et est représentée dans plusieurs instances nationales.

EMPR DE MONTPELLIER : UNE SESSION « HANDICAP ET TRAVAIL »

La 4th édition des Entretiens de Médecine Physique et de Réadaptation a consacré, du 20 au 22 mars 2019, une session à la question du handicap et du travail en partenariat avec Comète France. Coordonnée par le Pr Françoise BEURET-BLANQUART, le Pr Bernard FOUQUET et le Pr Alexis DESCATHA, la session était organisée autour d'une quinzaine de communications, dont 4 relatives à l'expertise de Comète France : « Histoire et Concepts de la Démarche précoce d'insertion Comète France », « Conduite automobile et travail », « Discrimination au travail liée à la santé et au handicap » et « Paraplégie et travail ».

Dans la continuité de cette journée, un ouvrage « Handicap et Travail » a été publié aux éditions Broché, dans la collection « Pathologies professionnelles ».



COMME LES AUTRES : UN PARTENARIAT GRANDISSANT



Participer au changement de regard sur le handicap : c'est l'objectif commun de Comète France et de l'association Comme les Autres (CLA), qui propose des séjours sportifs à sensations fortes pour les personnes en situations de handicap afin d'engager une dynamique vers une vie professionnelle et sociale épanouie.

Toujours aussi active, la collaboration avec CLA s'est poursuivie en 2019 avec une nouveauté : CLA a lancé une formation de « Développeur Web » dans les Hauts-de-France et 2 personnes issues d'établissements Comète ont été diplômées. Un véritable succès !



HAS : UN TRAVAIL SUR LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

En 2019, les travaux menés par la Société Française de Médecine du travail (SFMT) et la HAS et auxquels Comète avait été associée dès le lancement en 2017, ont abouti à la labellisation d'une recommandation de bonne pratique. Intitulée « Santé et Maintien en emploi : prévention de la désinsertion professionnelle des travailleurs », elle poursuit plusieurs objectifs : fournir aux professionnels de santé un socle commun pour prévenir la désinsertion professionnelle et contribuer au maintien en emploi des travailleurs afin de réduire le nombre d'inaptitudes vectrices de perte d'emploi ; et, également, d'améliorer la lisibilité et la cohérence de la prise en charge des personnes en risque de désinsertion professionnelle.



CONCERTATION NATIONALE : DES TRAVAUX SUR LES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Rénover l'offre de services à destination des travailleurs handicapés et des employeurs, c'est l'ambition que s'est donné le gouvernement en lançant, en juillet 2018, une grande concertation nationale. 5 chantiers thématiques ont été déployés dont l'un sur les modalités d'accompagnement, piloté par Pôle emploi, et auquel Comète France a participé.

Les conclusions, qui ont été rendues le 10 mai 2019, alimenteront le 5^e groupe de travail confié à la Caisse des Dépôts et à la CNSA et visant à mettre en place une plateforme Handicap.

FO : 20^E JOURNÉE NATIONALE TRAVAIL & HANDICAP

À l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, la Confédération Force Ouvrière organisait sa 20^e « Journée Nationale Travail et Handicap », le 19 novembre 2019. En présence notamment de Sophie CLUZEL, secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, des présidences et directions générales de l'Agefiph et du FIPHFP, près de 400 personnes se sont réunies à Paris. Comète France était invitée à participer à une table ronde sur le thème de la prévention de la désinsertion professionnelle. Une occasion pour Anna PICARD, directrice Comète, de rappeler les principes de précocité et d'interdisciplinarité qui sous-tendent l'efficacité du modèle Comète. Et aussi d'insister sur l'intérêt d'inclure davantage les questions de santé aux stratégies d'emploi des personnes handicapées, pour faire en sorte que les politiques déployées ne se bornent pas à la seule approche par le travail.



LE RÉSEAU COMÈTE REPRÉSENTÉ AUX :

Conseil scientifique

Composée d'experts issus du monde universitaire, syndical et associatif, cette instance a pour mission de nourrir les débats du Comité national du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées de la Fonction publique et d'éclairer sa réflexion en matière de politique publique.

Anna PICARD est membre de l'instance depuis 2016 et le Dr Michel BUSNEL, président d'honneur et fondateur de Comète France qui avait intégré le Conseil dès son installation en 2013, est depuis 2018 rapporteur de l'instance.



CNCPH



Dr Michel BUSNEL et Anna PICARD sont membres du Conseil national consultatif des personnes handicapées et de la Commission « Formation – Emploi ordinaire et adapté – travail protégé ». Cette instance est chargée d'assurer la participation des personnes handicapées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques les concernant.

CFEA

Comète France a renouvelé, en 2019, son adhésion au « Collectif France pour la recherche et la promotion de l'emploi accompagné » dont les missions sont de promouvoir et d'agir en faveur de l'emploi accompagné en milieu ordinaire de travail des personnes en situations de handicap.



Les territoires en actions

1 LYON-VAL ROSAY : ASSISES RÉGIONALES « ACCIDENTÉS DE LA VIE »

Le 18 mai 2019, l'équipe Comète France de Lyon-Val Rosay (69) était invitée aux assises annuelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes consacrée à la thématique des accidents de la vie.

L'occasion pour l'UISP de valoriser la spécificité d'un accompagnement personnalisé, global et précoce en Soins de suite et de réadaptation spécialisés.



2 KERPAPE : LAURÉATS DE L'APPEL À PROJET « TERRITOIRES D'INNOVATION »

Le projet breton Handicap Innovation Territoire (HIT) a été retenu par l'Etat, parmi les 24 lauréats de l'appel à projets national « Territoires d'innovation ». Bénéficiant d'une subvention de 6,9 millions d'euros,

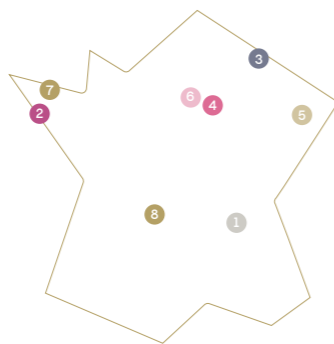
le projet est piloté par le CMRRF de Kerpape (56) et Lorient Agglomération et soutenu par la région Bretagne.

L'objectif est de mettre en place des parcours de vie personnalisés, un haut niveau de participation sociale et aussi de structurer un écosystème accueillant à termes plus de 30 entreprises innovantes dans le domaine du handicap.



4 COUBERT : CELLULE PDP

Le Centre de réadaptation de Coubert et son équipe Comète (77) ont accueilli, le 19 décembre 2019, la cellule de Prévention de la désinsertion professionnelle de la CPAM 77. L'occasion de (re)présenter le périmètre d'actions de l'équipe, d'échanger sur les situations communes et d'évoquer les autres actions partenariales.



5 MUHOUSE : CONFÉRENCE DE LA PLATEFORME EUROPÉENNE DE RÉÉDUCATION

À l'occasion de la conférence annuelle de la Plateforme Européenne de rééducation (28 organisations issues de 17 pays) les 4 et 5 juin 2019 à Tallinn en Estonie, l'UISP de Mulhouse (68) a présenté la DPI Comète lors d'un atelier « Enable Employment ». Les participants ont apprécié la dynamique nationale du réseau et la possibilité de déployer un accompagnement précoce permettant d'éviter les ruptures de parcours.

6 GARCHES : PUBLICATION D'ARTICLES DANS LA REVUE D'ERGOTHÉRAPIE

En juillet 2019, la revue ergO-Thérapies a choisi de consacrer son 74^e numéro au « Maintien dans l'emploi ». À cette occasion,

l'équipe Comète de Garches (92) a participé à la rédaction de 2 articles : le premier détaille, sous la forme d'une fiche explicative, les acteurs de l'insertion ; Le second expose l'intérêt de la double compétence ergonome-ergothérapeute au sein de l'UISP de Garches.



3 CHARLEVILLE-MEZIÈRES : JOURNÉES D'ÉTUDES DE LA SORNEST

Les 7 et 8 mars 2019, l'UFR de Médecine et de Pharmacie de Reims accueillait les 47^{es} journées d'études de la Société de Réadaptation du Nord-Est (SoRNEst) autour du thème « Programme de soins de rééducation-réadaptation des personnes AVC dans les 6 premiers mois ». L'équipe Comète France de Charleville-Mézières (08) est intervenue sur la thématique « Retour au travail », pour représenter les actions menées auprès de ses patients.

7 LANNION TRESTEL ET NOTH LIMOGES : 8 INTERVENTIONS AU SEIN DE FORMATIONS DIPLÔMANTES

Reconnues pour leur expertise, les équipes Comète France sont régulièrement sollicitées pour intervenir au sein de Formations diplômantes. En 2019, par exemple, l'UISP Comète de Noth Limoges (23-87) est intervenue auprès de la filière ergothérapie de l'Institut Limousin de Formation aux métiers de la rééducation (ILFOMER) et l'équipe de Lannion Trestel (22) au sein de l'Institut de soins infirmiers (IFSI) de Lannion.



3

Plus de 25 ans
d'expertise
dans

Le maintien en emploi



Les chiffres clés



 **+10.500**
personnes suivies

UN PROCESSUS DYNAMIQUE AUX RÉSULTATS EN HAUSSE

En 2019, plus de 10 500 patients ont été accompagnés par les équipes Comète France dans leur parcours d'insertion professionnelle. Un chiffre en hausse de 7% par rapport à 2018 et qui a doublé en 10 ans !

Selon leur situation et la nature de leur projet professionnel, les bénéficiaires cheminent dans les différentes étapes du processus développé par Comète.

À chaque étape de l'accompagnement, des synthèses pluridisciplinaires sont menées au sein de l'équipe afin de conjuguer les réalités médicales et les possibilités professionnelles. Cette pratique d'échanges permet de faire vivre la richesse du regard croisé Santé-Travail, essentiel à la réussite des projets d'insertion.

PHASE 1

ACCUEILLIR ET ANALYSER LA DEMANDE

- ✓ Mener, a minima, un entretien en présentiel avec un membre de l'UISP Comète pour déclencher l'accompagnement.
- ✓ Informer la personne sur la méthodologie d'accompagnement proposée et son contenu.
- ✓ Réaliser une évaluation de la situation médicale, économique, scolaire et professionnelle.

L'accord de la personne pour intégrer le dispositif est systématiquement recueilli par l'équipe.



8.429

demandes évaluées



+69.000

actions

PHASE 2

CONSTRUIRE LE PROJET D'INSERTION

- ✓ Mener l'ensemble des évaluations et bilans visant à élaborer un projet d'insertion réussi, en lien avec les professionnels de santé de l'établissement et l'ensemble des partenaires (entreprises, services de santé au travail, écoles/universités, organismes de formation, MDPH, Carsat, etc.).
- ✓ Construire un projet professionnel personnalisé et envisager les solutions et aménagements à mettre en place.
- ✓ Mesurer la faisabilité du projet afin de s'assurer de sa cohérence au regard des attentes de la personne, de ses capacités physiques et cognitives et de ses réalités professionnelles et personnelles.



5.516

projets élaborés et évalués



+35.000

actions

PHASE 3

DÉPLOYER LE PLAN D' ACTIONS

- ✓ Valider la mise en œuvre opérationnelle des solutions pour concrétiser et finaliser l'accès/le maintien en emploi, la reprise d'études ou l'entrée en formation.
- ✓ Aménager la situation de travail ou d'études/formation.
- ✓ Régulariser les éléments administratifs, juridiques et financiers.



2.028

plans d'actions déployés



+10.000

actions

ÉTAPE 4

SUIVRE LE DEVENIR DES PERSONNES INSÉRÉES

- ✓ Questionner les personnes insérées sur leur situation professionnelle un an et deux ans après l'insertion.
- ✓ Mesurer la pertinence et la durabilité des projets d'insertion dans le temps.

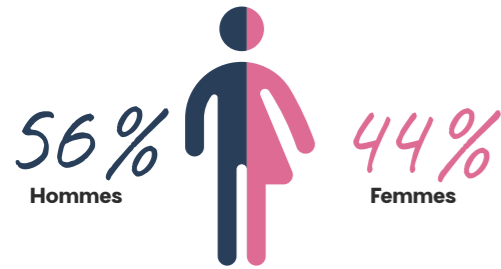


2.047

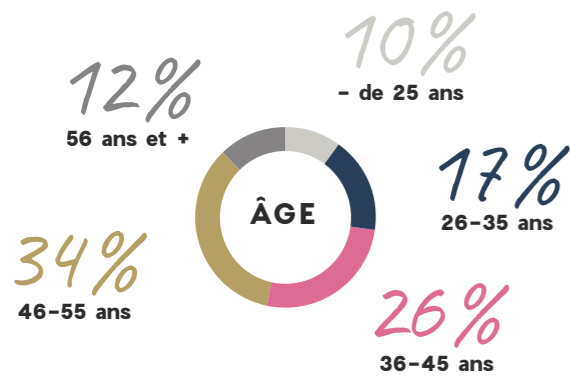
personnes suivies 2 ans après l'insertion



Des bénéficiaires aux profils complexes

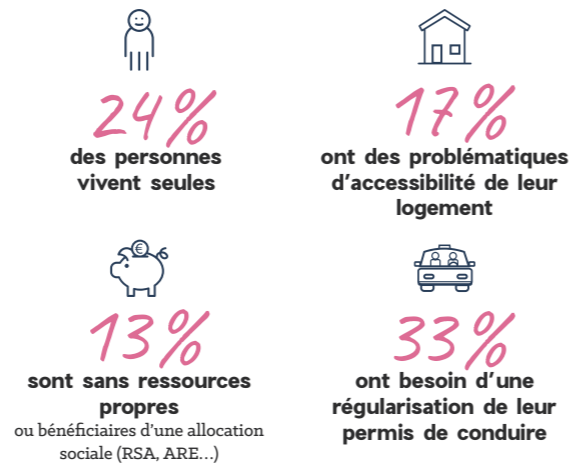


Les équipes Comète France accompagnent des personnes confrontées à des situations où les problématiques sociales et professionnelles, déjà importantes, se surajoutent à la complexité des profils médicaux.

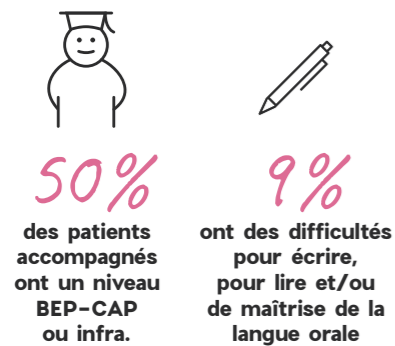


Les patients de 46-55 ans sont les plus représentés et les plus de 55 ans sont ceux qui ont connu la plus forte progression depuis ces 10 dernières années.

RÉALITÉS SOCIALES

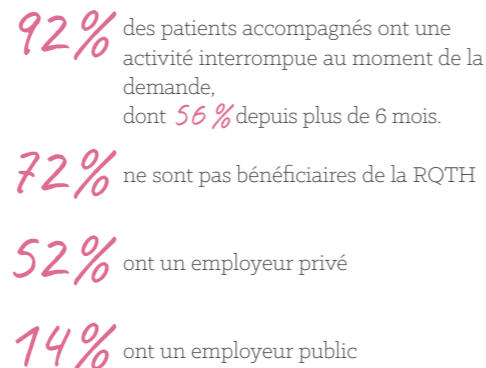


NIVEAU DE FORMATION

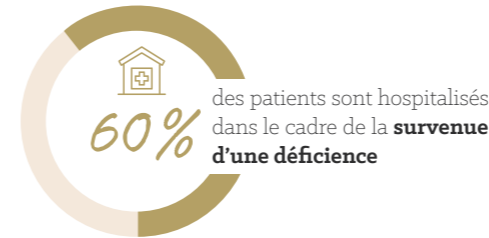


SITUATION PROFESSIONNELLE

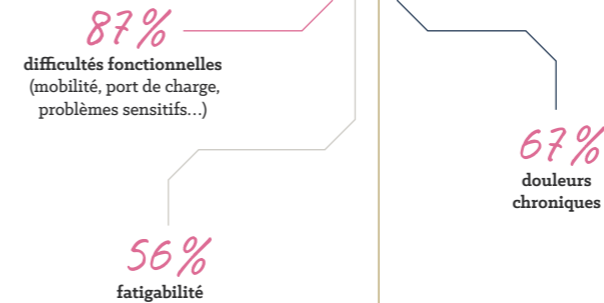
Au moment du démarrage de l'accompagnement Comète France, la situation professionnelle des patients est déjà impactée du fait des réalités de l'état de santé.



ÉLÉMENTS MÉDICAUX



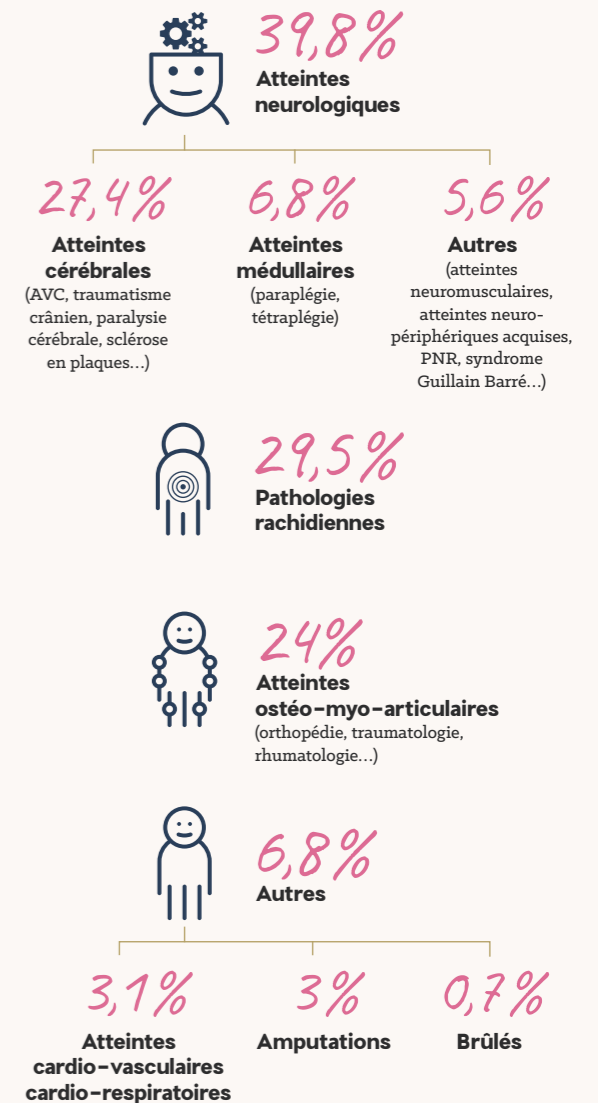
Avec la pathologie principale, d'autres troubles et difficultés sont très souvent associés.



Certains patients présentent également des troubles sensoriels (5,6%), vésico-sphinctériens (6,2%), ou encore des problématiques psychiatriques (4,6%) et des addictions (3%).



Nature de la déficience



Les données présentées sont issues des statistiques 2019 de la Phase 1 Comète France.

Des résultats pour l'insertion

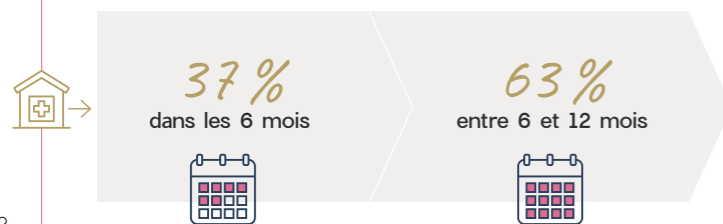
2.028

projets d'insertion ont été déployés dans le secteur privé et le secteur public, grâce à l'action des UISP, en 2019. Plus de 8 personnes sur 10 retournent vers l'emploi à l'issue de l'accompagnement Comète.



DÉLAIS DE RETOUR À L'EMPLOI

Malgré la complexité des profils des bénéficiaires, les délais entre la sortie de l'établissement de soins et l'insertion sont tout à fait probants.



FOCUS SUR LES MAINTIENS EN EMPLOI

100% en milieu ordinaire de travail

90% dans l'entreprise d'origine dont 70% dans l'ancien poste

48% dans une entreprise de plus de 100 salariés et 22% dans une structure de moins de 10 salariés

11% en temps partiel thérapeutique

85% en CDI

68% Employeur privé

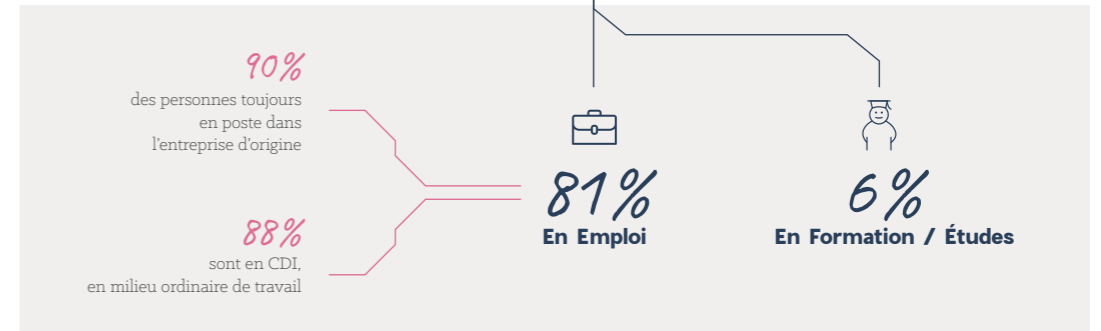
23% Employeur public

9% Sans Employeur (indépendant,...)

7% Fonction publique d'État
5% Fonction publique Hospitalière
11% Fonction publique Territoriale

PÉRENNITÉ DES INSERTIONS

Un an et deux ans après la concrétisation des insertions, les équipes Comète France interrogent le devenir des patients qu'elles ont accompagnés afin de mesurer la pérennité des insertions et plus globalement l'efficacité de l'action.



Françoise GORZINSKI



Professeure-documentaliste dans un collège (25)

"Au détour d'une opération de l'épaule, une maladie a provoqué une paralysie de plusieurs de mes muscles, entraînant le décollement d'une omoplate et empêchant l'élévation d'un bras.

À ma sortie du Centre de réadaptation d'Héricourt, j'ai souhaité reprendre le travail. L'équipe Comète m'a alors été d'une aide très précieuse. C'est elle qui m'a proposé un aménagement de mon poste. Elle s'est déplacée pour faire un état de mon environnement de travail. Elle a évalué mes besoins et établi des préconisations dans le but d'atténuer mes douleurs et de me permettre une meilleure mobilité. Aujourd'hui, grâce à du matériel spécifique (marche-pied, chariot, repose-bras, souris trackball...), mes tâches sont nettement facilitées.

Prenant régulièrement de mes nouvelles, l'équipe assure un suivi important : en ré-évaluant mes besoins, en me conseillant et m'accompagnant dans diverses démarches inhérentes à mon handicap. Sans sa prise en charge rapide, efficace et raisonnée, je pense que mon maintien au travail aurait été beaucoup plus difficile."

UNE ACTION POUR L'ACCÈS AUX DROITS & L'OBTENTION DE LA RQTH

L'obtention de la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) permet aux personnes de bénéficier d'aides (aménagement du poste, des horaires...) et d'accéder à des dispositifs spécialisés (stages de réadaptation...). En étroite collaboration avec les MDPH, les UISP Comète France accompagnent les patients dans ces démarches administratives.

Au démarrage de l'action (Phase 1), 29% des personnes ont une RQTH. À l'étape du déploiement du plan d'actions (Phase 3), pour 79% la RQTH a été obtenue ou est en cours d'instruction par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Le dispositif Comète a été un élément essentiel dans mon parcours médical, un moteur vers mon mieux-être !

Des partenaires impliqués

UNE MOBILISATION COLLECTIVE

L'emploi des travailleurs handicapés, c'est l'affaire de tous ! Aussi, les stratégies de maintien en emploi déployées par Comète France se basent sur des actions partenariales fortes. Cette dynamique permet de prendre en considération toutes les dimensions du projet d'insertion et de mettre en œuvre des actions complémentaires pour maximiser la réussite et la durabilité des solutions mises en œuvre. L'ensemble des acteurs impliqués dans le parcours de la personne sont mobilisés : Services de santé au travail, MDPH, organismes d'Assurance maladie, entreprises, organismes de formation, universités...



Nelly
TONNAIRE

CARSAT (90)
Assistante de service social

“Sécuriser le retour à l'emploi des salariés en arrêt de travail est une mission confiée au service social CARSAT par l'Assurance Maladie.

C'est dans ce cadre que j'ai accompagné Monsieur B, chauffagiste depuis 7 ans, dans une TPE. En arrêt de travail, il était accompagné par Comète au regard des difficultés à reprendre son poste.

Grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs du maintien dans l'emploi, l'Assurance Maladie, Comète et aussi les Services de santé au travail et l'entreprise, Monsieur B. a bénéficié, pendant son arrêt de travail, d'un stage de mise en situation professionnelle et d'une étude ergonomique permettant d'étudier la faisabilité d'un changement de poste.

À l'issue, il a signé un Contrat de Rééducation Professionnelle en Entreprise (CRPE) pour se former, pendant un an, à un poste d'agent administratif. Aujourd'hui, il occupe un CDI, à temps plein. Pour son employeur « l'expérience est magique » et pour nous, acteurs de l'insertion, notre mission de prévention est remplie !”

Carsat Retraite & Santé au travail



Laurence CALLEC
et Mélanie GRAILLE

GRETA Midi Pyrénées Nord (12)
Responsable de dispositifs et assistante administrative
Conseillère en formation continue et personne ressources handicap

“Notre relation partenariale avec Comète est née à l'occasion du parcours de Laetitia.

Alors responsable de production, une hernie lui est découverte et un accident opératoire engendre quelques temps plus tard sa perte de mobilité. Sa vie s'écroule, heureusement elle est orientée vers le Centre Propara et l'équipe Comète France.

Avec la rééducation, elle recouvre la mobilité. Et l'accompagnement Comète lui permet de reconstruire son avenir professionnel. Laetitia bénéficie dans un premier temps d'un aménagement de poste, puis d'un bilan de compétences qui la conduit vers les métiers administratifs. Hâtivement, Laetitia prend contact avec le GRETA Midi Pyrénées Nord à Millau afin de préparer un titre d'assistante comptable et administrative. Des relations partenariales se créent alors entre le GRETA et Comète. Avec réactivité, Comète gère le dossier AGEFIPH qui permettra de financer la reconversion. En novembre 2019, la rentrée a lieu pour le plus grand bonheur de Laetitia.

Cette histoire est celle d'un succès, tout d'abord de l'intéressée grâce à son énergie et son dynamisme mais aussi du travail partenarial efficace entre les équipes Comète et du GRETA.”

GRETA
LA FORMATION PAR EXCELLENCE



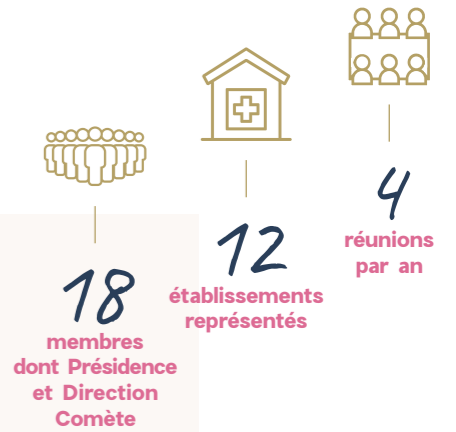
4

Toutes
les énergies
mobilisées

Une gouvernance
partagée



Des instances ancrées sur les territoires



TOUS REPRÉSENTÉS !

Tous les établissements du réseau sont représentés au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale. Cette réalité fait écho au principe de représentation de toutes les forces vives qui tient particulièrement à cœur à Comète France et qui permet d'être en prise constante avec les réalités vécues sur le terrain.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle est l'occasion de rendre compte de l'activité de l'association et également de valider les orientations prises par le Conseil d'administration. Elle fixe également le montant de la cotisation annuelle et approuve les comptes de l'exercice clos.



131

délégués :
directions + médecins
+ paramédicaux



1

AG par an

LE BUREAU

Il veille à l'exécution des décisions votées par les administrateurs et gère les affaires courantes. L'actualité 2019 a été marquée par un passage de relais à la présidence Comète.



10 membres

- ✓ Dr Jean-Luc LE GUIET président depuis mai 2019
- ✓ Pr Françoise BEURET-BLANQUART présidente jusqu'à mai 2019
- ✓ Dr Michel BUSNEL président d'honneur
- ✓ Pr Jean-Michel MAZAUX vice-président
- ✓ Dr François MOUTET vice-président
- ✓ Joël CHEVALIER trésorier
- ✓ Laurent FERON secrétaire
- ✓ Gaël BRUX
- ✓ Dr Anne-Claire D'APOLITO
- ✓ Dr Pascale ROPPENNECK



3 réunions en 2019

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il assure la gestion et l'administration de l'association. A ce titre, il est amené à mettre en œuvre la politique générale de l'association, à procéder au vote du budget et à arrêter les comptes de l'exercice clos.



101 administrateurs



2 CA par an

LE COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

Pouvoir solliciter l'avis et l'appui d'experts est une ressource riche et précieuse. C'est dans cet esprit que Comète France a souhaité mettre en place un Comité technique national (CTN) pluridisciplinaire, dans lequel toutes les compétences exercées dans les UISP Comète sont représentées. Sur décision du Bureau et/ou de la Direction Comète, il réalise des travaux en lien avec les pratiques professionnelles des équipes.

- ✓ Pascale ROPPENNECK médecin et présidente du CTN (76)
- ✓ Yannick AUDRENO responsable service insertion (56)
- ✓ Joëlle BUROT assistante sociale et coordinatrice CF (13)
- ✓ Emmanuel DUPUIS cadre de réadaptation (92)
- ✓ Marion GOUNELLE neuropsychologue (34)
- ✓ Nathalie HUILLET ergothérapeute et ergonome (06)
- ✓ Morgane JOLIVET ergonome (35)
- ✓ Thérèse LAUSECKER médecin (22)
- ✓ Frédéric LOUIS médecin (79)
- ✓ Marie-Christine MEGEL ergothérapeute et ergonome (81)
- ✓ Anaïs NOËL neuropsychologue et psychologue du travail (65)
- ✓ Angélique STEFAN médecin (44)

LA DIRECTION AU CŒUR DES ACTIONS

Développer, coordonner, animer, gérer et construire l'avenir : la direction Comète France assure l'ensemble de la dynamique associative et les liens avec les partenaires.

Véritable trait d'union entre les équipes et les instances, elle impulse et met en œuvre la politique et les stratégies de développement de l'association. Son rôle d'appui auprès des établissements du réseau lui permet d'assurer la cohérence et la qualité du dispositif en créant et développant des outils spécifiques.

Elle va aussi à la rencontre des partenaires, communique lors de colloques et séminaires sur l'emploi des travailleurs handicapés, et représente l'association au sein de groupes de travail et d'institutions nationales (CNCPH, Conseil scientifique du FIPHP...).

- ✓ Anna PICARD directrice
- ✓ Clémentine BRENEOL chargée de missions
- ✓ Justine PRIGENT chargée de missions
- ✓ Delphine VASSORT assistante de direction



La Commission Qualité : cultiver l'excellence !

Veiller à la qualité du dispositif, c'est tout l'enjeu de la démarche qualité structurée par Comète France.

L'association, qui a toujours eu à cœur de garantir un cadre d'activité homogène et efficace, permettant à la fois le respect des spécificités de chaque établissement et l'amélioration des pratiques, a souhaité renforcer son processus opérationnel et se doter de nouveaux outils et d'une nouvelle instance.

UNE COMMISSION QUALITÉ EN CHARGE DES TRAVAUX

Dès le lancement des travaux, une Commission qualité, placée sur l'égide du Bureau, a été créée pour construire, structurer et mettre en œuvre une Démarche qualité au sein du réseau.


|
4
membres

✓ Pr Françoise BEURET-BLANQUART

✓ Laurent FERON

✓ Anna PICARD

✓ Dr Pascale ROPPENNECK



La Démarche qualité

UNE MÉTHODE STRUCTURÉE EN 5 ÉTAPES

Après avoir dressé un état des lieux, établi un cahier des charges et défini des indicateurs concrets, la démarche a poursuivi son ascension avec la conduite d'une évaluation auprès de chaque établissement.

En 2019, une fois les résultats de l'évaluation analysés et mis en perspective, des restitutions ont été faites pour permettre l'amélioration des pratiques.

UNE ACTION VOLONTARISTE ET COLLECTIVE

La qualité du dispositif est une préoccupation permanente pour l'association et ses adhérents qui se sont tous engagés sur le chemin de l'amélioration des pratiques.

UN PROCESSUS D'AMÉLIORATION CONTINUE

La démarche s'inscrit sur le long terme et est désormais constitutive de l'adhésion au réseau.

L'évaluation sera reconduite tous les 3 ans auprès de l'ensemble des établissements du réseau et les nouveaux adhérents seront concernés un an après le lancement de leur activité.



Pr Françoise
BEURET-BLANQUART

"Cette dynamique est essentielle. Elle a toujours fait l'ADN de Comète, qui reste centrée sur les projets qui donnent du sens à la pratique quotidienne. La qualité du dispositif est d'ailleurs reconnue par les partenaires et lui vaut d'être sollicitée pour participer à des groupes de travail et différentes instances !"



Annexes

COMETEFRANCE.COM

ACTIVITÉ RÉGIONALE
DES UISP COMÈTE FRANCE



CHRONOLOGIE
DES ADHÉSIONS
À COMÈTE FRANCE



Les actions menées par Comète France sont financées par :

